

Réouverture des terrasses: la Vivaldi cafouille, on nage en plein «plexigate»

Stupeur et colère ! L'horeca pensait pouvoir utiliser des parois pour séparer ses tables en extérieur. Un dispositif balayé en dernière minute par le gouvernement fédéral. Explication d'un imbroglio.

Les parois en terrasses permettent d'assurer tout juste la rentabilité de l'horeca. - Reuters



Par **David Coppi (/2030/dpi-authors/david-coppi)** et
Julien Bosseler (/3279/dpi-authors/julien-bosseler).

Le 7/05/2021 à 19:10

A h !, ce devait être un week-end ensoleillé à tous égards, on veut dire le temps, les gens, le gouvernement... Patatras ! La réouverture des terrasses vire au cafouillage et à la polémique générale. Les restaurateurs ne sont pas contents, les fédérations horeca ne sont pas contentes, les bourgmestres ne sont pas contents... Et le gouvernement prend la douche sous le ciel bleu. Un ministre de la Vivaldi nous confie son dépit : « Ce devait être un moment relax politiquement parlant, on était tout heureux de permettre enfin aux citoyens de se revoir convivialement, et puis, non, cette fichue controverse sur les plexiglas a tout compliqué... On est à nouveau montrés du doigt, nous, les politiques... C'est triste, c'est dommage. On a loupé le coche. »

Or donc, voici les faits...



Pour ce qui concerne le cafouillage politico-politique, et pour comprendre, il faut remonter à la première vague épidémique en 2020. Alors, sous Sophie Wilmès au Seize, c'était Denis Ducarme (MR), ministre des Indépendants, et Nathalie Muylle (CD&V), ministre de l'Emploi, qui tranchaient, en bonne entente avec les fédérations horeca et un virologue en appui : il était entendu qu'en dehors du confinement pur et dur, les terrasses rouvraient en respectant un protocole comprenant la mise en place de parois en plexiglas entre les tablées. Circulez. Un an plus tard, le codeco (Comité de concertation) du 23 avril dernier évoque à son tour la question : on parle du 8 mai (samedi, donc) pour rouvrir les terrasses, on parle d'une distance de 1,5 mètre entre les tablées. Circulez.

Au sein de la Vivaldi, à bonne source, on nous explique qu'à ce stade, l'idée de poser des plexiglas restait valable : « C'était implicite. On opérait dans le droit fil de ce qui avait déjà été fait en 2020. Le plexiglas faisait partie des protocoles, il n'y avait pas de raison de changer soudainement. » En l'occurrence, David Clarinval (MR), en charge des indépendants, et Pierre-Yves Dermagne (PS), à l'Emploi, sont ok, les fédérations Horeca aussi, tout baigne. Sauf que, ces derniers jours, ça part en vrille.

« Il faut arrêter ce cirque »

A la tête du commissariat Corona, Pedro Facon (ex-cabinet Maggie De Block), qui avait loupé l'épisode 2020, revient à la charge tout à coup, en substance : « Les plexiglas ? Mais on n'en a pas parlé ! Il n'y a pas de raison. Non, il n'y en aura pas. » Là-dessus : réunion en kern fédéral jeudi soir (Premier, vice-Premiers, ministres concernés), en présence de Pedro Facon, qui milite contre les plexis, et qui est suivi par une majorité de responsables de la Vivaldi. Vendredi matin, interrogé par la VRT au sujet des terrasses, Vincent Van Quickenborne (Open VLD), ministre de la Justice, explique que, conformément à ce qui a été convenu en kern la veille, il n'y aura pas de plexiglas, et que la règle est : 1,5 mètre entre les tablées, point. Pas question de rapprocher les tables sous prétexte que l'on dresse une paroi en plexi. C'est parti, c'est la bombinette.

LIRE AUSSI

Alcool: le confinement a fait des ravages

(<https://plus.lesoir.be/370662/article/2021-05-07/alcool-le-confinement-fait-des-ravages>)

« Il faut arrêter ce cirque », s'insurge Thierry Neyens, président de la fédération Horeca Wallonie, d'ordinaire assez posé... mais qu'on a rarement vu aussi remonté. « On trébuche, on se relève et on vient encore nous casser les genoux. » Entendez : les clients ont réservé, le personnel est dans les starting-blocks, la marchandise attend dans les frigos, bref tout est prêt. Et – paf ! – c'est le coup de bambou impromptu à moins de 24 heures de la grande réouverture attendue depuis plus de sept mois, même si c'est en mode mineur car en extérieur. « Il faut respecter le travail de préparation que nous avons effectué », poursuit le président, furax. « Pas question de rappeler des clients au hasard pour annuler leur réservation et de jeter des denrées fraîches même pas cuisinées. Sans les parois en plexi, auxquels recourent environ 30 % des établissements qui rouvrent, certains exploitants n'auraient peut-être pas fait le choix de se relancer, faute de rentabilité. » Et maintenant ? « C'est trop tard, il faut laisser se passer le week-end comme prévu. » Avec cette image percutante : « Le train des terrasses est lancé. Il est impossible de le freiner et de lui imposer une marche arrière. Celui qui enjambera les voies pour tenter de l'arrêter se fera écraser. »

Bruxelles-Ville sera souple

« Ce revirement à 360° est inacceptable », complète Fabian Hermans, administrateur de la fédération Horeca Bruxelles, tout aussi en colère. On nous fait ouvrir en terrasse sans rentabilité car les plexis nous permettent d'ajouter les quelques tables qui font toute la différence. On ne se laissera pas faire, on se battra. » Du côté d'une série d'élus locaux, mal pris entre l'incompréhension des entrepreneurs horeca et le tout frais arrêté ministériel garanti sans plexi, c'est la grogne aussi. Les bourgmestres de Gand et Louvain ont déclaré qu'ils ne suivraient pas l'interdiction. A Bruxelles-Ville, Fabian Maingain (Défi) ne « décolère pas » face à « une situation kafkaïenne ainsi qu'à la désinvolture et au mépris dont le fédéral, déconnecté du terrain, fait preuve envers l'horeca ». Il ajoute que « la police se montrera souple et pédagogue dans son approche des terrasses ce week-end. » Selon le nombre d'établissements qui seraient en

infraction ce samedi (et qui ne seraient donc pas sanctionnés), « des solutions d'aide à des réaménagements additionnels seront envisagées en début de semaine prochaine ».

Comité de concertation: les assouplissements du 1er juin en vue, «mais certains ne veulent pas fixer de date»

Mis en ligne le 7/05/2021 à 18:50

Par **David Coppi** (/2030/dpi-authors/david-coppi)

Le prochain Comité de concertation devra(it) fixer un calendrier de réouverture « indoor » pour l'horeca, la culture, l'événementiel. La date du premier juin est pivot. A ce stade, tous ne sont pas sur la même ligne dans la Vivaldi.



Le plexiglasgate ne réchauffe pas l'atmosphère au sein du gouvernement fédéral, déjà pas mal divisé après la saga AIP et les négociations salariales avortées. Bref. Un nouveau Codeco (Comité de concertation) aura lieu mardi prochain, avec, à l'ordre du jour, la suite du déconfinement (toujours si les chiffres le permettent, of course).

LIRE AUSSI

Alcool et confinement, un mélange explosif (infographie)

(<https://plus.lesoir.be/370868/article/2021-05-07/alcool-et-confinement-un-melange-explosif-infographie>)

Ça risque d'être sportif. Le commissariat corona est chargé de rédiger un calendrier de déconfinement « indoor », entendez pour les activités à l'intérieur, s'agissant notamment de l'horeca, de la culture, de l'événementiel. Il a remis une première épreuve au kern jeudi soir. Il doit en retransmettre une seconde au gouvernement lundi, la veille du Codeco. La date pivot est le 1er juin. Horeca et culture (on sait que le secteur pousse, et rouvre de toutes parts déjà...) sont dans les starting-blocks. « On verra, ce n'est pas simple, il y a des résistances, certains ne veulent pas fixer une date fermement », confie un membre, inquiet, de la Vivaldi.

LIRE AUSSI

Voyages et covid: des règles européennes de plus en plus complexes
(<https://plus.lesoir.be/369904/article/2021-05-03/voyages-et-covid-des-regles-europeennes-de-plus-en-plus-complexes>)

Les newsletters du Soir

Recevez les derniers décryptages de l'actualité dans votre boîte e-mail.

Je m'inscris (<https://mon-compte.lesoir.be/newsletters>)

Posté par Matielig Rino, aujourd'hui 05:59

En deux mots, des imbéciles !!

[RÉPONDRE \(/COMMENT/REPLY/370897/300527\)](#)

Posté par noel lelon, aujourd'hui 00:44

Le nombre de contacts entre personnes doit être le plus petit possible. C'est le mode de transmission du virus qui l'impose. Quels sont les contacts à préserver dans l'ordre d'importance décroissante ? Il est tout à fait normal de placer les loisirs (spectacles artistiques et sportifs, bistrots, restaurants, réunions religieuses...) en fin de liste. Par contre, Les personnes qui travaillent dans ces secteurs non-essentiels sont évidemment tout aussi respectables que tout autre travailleur. Ce sont les activités qui sont classées par ordre d'importance, mais jamais les personnes qui les exercent. Si chacun acceptait ceci, la tension descendrait de plusieurs crans. Mais, il faut le dire.

[RÉPONDRE \(/COMMENT/REPLY/370897/300512\)](#)